



Direction générale territoires Délégation pays de Retz Service développement local

> Référence : S2023-04-6127 Affaire suivie par : Ludovic SANZ-PASCUAL Tél. 02.44.48.11.05

Nantes, le 2 mai 2023

Services	Sulvi service	Suivi élu
- Direction Générale des Services		CL
- Direction Pôle Animation Population		Copies élus
Direction Pôle Amènagement du Territoire	NL	Copies etos
- Direction Pôle Cohésion Sociale		194
- Şecrétoriat Direction Générale		Copies services
- Finances		
I Dhesources Humpines		

Monsieur Yannick FETIVEA (Sessources Hu Maire Hôtel de Ville BP 4 44860 PONT-SAINT-MARTIN

Objet : Notification du projet de modification n° 4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Monsieur le Maire,

Par courrier du 20 avril 2023, vous avez consulté le Département sur le projet de modification n°4 de votre Plan Local d'Urbanisme.

Ce projet, qui porte sur la simplification du cadre porté par le règlement graphique, l'ajout de principes d'aménagement dans une Orientation d'Aménagement et de Programmation, la simplification, l'harmonisation et la clarification des règles inscrites dans le règlement écrit, n'appelle pas de remarque de la part du Département.

Je vous remercie par avance de m'adresser un dossier de celle-ci lorsqu'elle sera exécutoire afin de l'intégrer dans la bibliothèque des documents d'urbanisme de l'ensemble des communes du département, ainsi qu'un exemplaire informatique au format « pdf » si vous en disposez.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président du conseil départemental Le Vice-président solidarité et cohésion des territoires

Jean CHARRIER

Adresse postale : Hôtel du département 3 quai Ceineray - CS 94109 44041 NANTES CEDEX 1 Tél. 02 40 99 10 00 contact@loire-atlantique.fr www.loire-atlantique.fr